

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rencontres du 18 juin 2025 au Ministère de la Santé et à l'Assemblée Nationale

Ce mercredi 18 juin à 11h, une délégation de notre collectif sera reçue par le ministre de la Santé, M. Yannick Neuder, la Haut-Commissaire à l'Enfance, Mme Sarah El Haïry, et une conseillère du ministre de la Justice, Mme Mariel Garrigos.

Cette rencontre fait suite à notre courrier du 15 mai 2025, dans lequel nous demandions l'ouverture d'une commission interministérielle sur les conséquences et les défaillances révélées par l'affaire Le Scouarnec. Nous formulons neuf mesures concrètes pour tirer les leçons de cette affaire : une alerte sur les dysfonctionnements systémiques face aux violences sexuelles, dans les secteurs médical, judiciaire et institutionnel.

Nous saluons la tenue de cette rencontre. Elle intervient après une prise de parole parlementaire décevante : celle du 6 mai, où M. Neuder a répondu à une question de Mme la députée Anne Le Hénanff avec des éléments révélant une méconnaissance du dossier.

Nous regrettons l'absence de M. Gérald Darmanin, malgré ses propos dans l'hémicycle le 27 mai dernier, où il affirmait : *"Tous les moyens ont été mis en oeuvre pour accompagner (...) les victimes, avant le procès, pendant le procès et demain, après le procès."* Sur le terrain, cet accompagnement de l'État est resté inexistant pour l'immense majorité des victimes. La détresse actuelle en est le reflet. Et la différence de traitement entre les victimes, une réalité.

Lors de ce rendez-vous, nous reviendrons sur les attentes concrètes issues de l'affaire, les 9 mesures de notre courrier, tout en apportant des précisions issues de nos échanges, de nos rencontres et du verdict.

C'est une fois encore aux victimes de faire le travail :

- d'alerter,
- de documenter les failles,
- de proposer des pistes d'action.

Le tout sur notre temps personnel ou professionnel, avec les moyens limités que sont les nôtres.

Nous assumons cette responsabilité. Mais nous rappelons qu'elle n'est pas à sens unique : il est temps que les institutions prennent, elles aussi, leur part.

Nous serons sept membres du collectif, accompagnés de notre avocate, Maître Marie Grimaud, pour porter cette parole. Il nous semble essentiel de préciser qu'en aucun cas l'ensemble des victimes du procès n'a été convié, contrairement à ce qui a pu être dit ailleurs.

L'après-midi, nous rejoindrons la députée Sandrine Josso à l'Assemblée Nationale dans le cadre d'une réunion de travail liée à son rapport parlementaire sur la soumission chimique. Nous y partagerons nos témoignages et axes de réflexion, dans la continuité de notre

COMMUNIQUE DE PRESSE

engagement pour une meilleure reconnaissance des violences sexuelles et des outils concrets pour mieux les prévenir.

Rappel de la mission du collectif :

Le Collectif de Victimes de Joël Le Scouarnec est un collectif formé au cours du procès qui s'est déroulé devant la cour criminelle de Vannes du 24 février au 28 mai 2025. Il représente une soixantaine de victimes de l'ex-chirurgien. Ce collectif s'est donné pour mission d'interpeller les politiques, afin de travailler avec eux à une redéfinition et une amélioration des lois et des moyens alloués en la matière, et sortir du silence qui a trop longtemps été présent pendant les trente années au cours desquelles Joël Le Scouarnec a commis ses crimes.

Contact presse :

✉ collectif.victimes.jls@gmail.com

☎ Manon Lemoine : 06 79 94 24 04 - ☎ Gabriel Trouvé : 06 36 09 42 15